

Du contact des langues aux stratégies langagières dans le discours électoral en République démocratique du Congo
From language contact to language strategies in the electoral discourse in the Democratic Republic of Congo

Alain ISHAMALANGENGE NYIMILONGO
Université de Kinshasa / RD Congo
alain.isha@gmail.com

Reçu: 11/05/2022, **Accepté:** 22/05/2022, **Publié:** 20/12/ 2022

Résumé

Dans le Discours Electoral Congolais, les locuteurs n’emploient pas une langue, mais des langues. Les communications sont spontanées, ainsi les langues qui découlent de ces échanges sont, certes, du répertoire linguistique des locuteurs qui des fois, sont dictées par les interlocuteurs. Dans le souci de garder un contact communicationnel constant, les candidats préfèrent satisfaire dans leurs communications les locuteurs de toutes les langues nationales. C’est ainsi que ces langues nationales transcendent leurs limites et leurs aires géolinguistiques. Le discours électoral est prononcé en trois paliers linguistiques, à savoir langue officielle, langues nationales et langues ethniques.

Mots-clés : Discours électoral – langues congolaises – emprunt – alternance codique – RD Congo

Abstract

In Congolese electoral discourse, speakers do not use one language, but many. The communications are spontaneous, so the languages that result from these exchanges are, of course, from the linguistic repertoire of the speakers, but sometimes they are dictated by the interlocutors. In order to keep a constant communicational contact, the candidates prefer to satisfy in their communications the speakers of all the national languages. Thus, these national languages transcend their limits and their geolinguistic areas. The election speech is delivered in three linguistic levels, namely official language, national languages and ethnic languages.

Keywords : Electoral discourse - Congolese languages - borrowing - codic alternation - DR Congo

Introduction

Les phénomènes de contact des langues débouchent inévitablement aux alternances codiques. Dans le discours électoral congolais (désormais, DEC), les locuteurs recourent aux différentes langues de leurs répertoires linguistiques pour pouvoir communiquer aisément avec les électeurs. Ceci engendre l'usage de L_1 à L_2 ou de L_1 à L_3 en passant par la L_2 . Une phrase est énoncée en deux langues ou encore en trois langues selon les langues en usage du locuteur et selon les contextes de conversations.

Cependant, la compétence linguistique demeure le socle de ces alternances codiques. Nous considérons ce mode de communication comme étant composé de stratégies langagières de la part des candidats. Parmi les locuteurs, il y en a qui emploient les alternances codiques volontaires et d'autres les utilisent de façon involontaire dans leurs conversations ordinaires. Si dans le premier cas, le locuteur cherche l'équilibre linguistique dans sa communication pour élargir son champ d'audition, au second c'est pour pallier les lacunes linguistiques liées à la norme standard ou non standard de la langue. Les compétences des locuteurs sont toujours (très) inégales, l'important est d'être identifié par la communauté. Ranka Bijeljac et Roland Breton (2005 : 39) notent que « *les membres du groupe, pour s'identifier au locuteur (ici nous considérons les candidats comme les locuteurs), feront de la langue leur principal symbole identitaire : qui ne maîtrise pas la langue est hors du groupe, qui la maîtrise appartient au groupe, ou a fait un effort considérable pour y accéder* ». La langue est donc non seulement l'outil propre de chaque membre de la société, mais sa maîtrise vaut appartenance.

En effet, la pluralité linguistique rdcongolaise dicte aux candidats le choix des langues en se référant au palier linguistique de leurs communautés locales. Pour réussir sa communication, il faut recourir aux langues des interlocuteurs. Et si le locuteur-candidat possède des notions préliminaires de ces langues, alors il y a *ipso facto* des alternances phrastiques, intraphrastiques ou extraphrastiques dans la communication. Ces stratégies langagières reposent également sur l'emprunt et le néologisme. Mais dans cet article, nous abordons deux procédés : l'emprunt et l'alternance codique lors des élections en RD Congo.

1. La notion d'emprunt dans le Discours Electoral Congolais

Toutes les langues du monde évoluent sous diverses formes et l'emprunt est parmi les moyens dont dispose une langue pour faire face aux réalités extralinguistiques. Le TFLi (Trésor de la Langue Française informatisé) définit l'emprunt comme le fait pour une langue d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot,

d'une autre langue.¹ Dans les conversations intersubjectives, les locuteurs empruntent les unités d'autres langues pour compenser certaines réalités. L'emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue. L'emprunt dans le DEC est parfois bipolaire : l'unité empruntée garde sa forme de la langue prêteuse à la langue emprunteuse tout en subissant des modifications morphosyntaxiques, phonétiques, etc. dues aux langues congolaises. Parfois ce sens est détourné par les usagers de ces emprunts.

Dans leurs communications, les candidats empruntent des mots dans toutes les langues pour rendre cohérents leurs discours. Ces emprunts émanent du français, langue officielle du pays, ainsi que des autres langues du pays dites nationales et ethniques ou locales. Parfois, ils recourent aux emprunts de langues d'ailleurs, notamment l'anglais et le portugais. L'usage des emprunts anglais est le rapport de son influence numérique au monde. Quant au portugais, il est lié au commerce entre les deux pays voisins (RD Congo et Angola) ; dès lors qu'ils partagent les frontières terrestres, il y a d'office échanges culturels. Raison pour laquelle nous soulignons que le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et entre les personnes. L'emprunt est d'abord effectué par un locuteur individuel ou par un groupe ; puis le mot entre en usage courant par les autres membres de la communauté.

De nombreuses recherches déclinent plusieurs catégories d'emprunts. Grosjean (1982) classe les emprunts en deux types, à savoir : l'emprunt de langue (qui est au niveau de la communauté linguistique) et l'emprunt de parole (que l'on retrouve au niveau du locuteur, de l'individu). Pour sa part, Hamers (1997) distingue deux types d'emprunts : un emprunt de compétence et un autre d'incompétence. Pour C. Loubier (2011 : 12-16), les catégories d'emprunts sont d'ordre lexical, syntaxique et phonétique.

Partant de notre analyse, nous classons les emprunts en trois paliers dans le DEC selon chaque candidat et selon les langues en usage de son répertoire. Dans ces emprunts du DEC, la morphologie et la sémantique jouissent d'une grande importance. En effet, les emprunts sémantiques et/ou structuraux équivalent aux calques. Les locuteurs empruntent à l'interne, c'est-à-dire entre les langues

¹ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>, consulté le 15/05/2019.

congolaises elles-mêmes ; ainsi qu'à l'externe pour parler des emprunts aux langues non congolaises.

1.1. Les emprunts néo-référentiels

Ces emprunts servent d'abord à désigner un référent nouveau, une réalité nouvelle provenant d'une autre culture et qui n'a pas (encore) de dénomination en langue congolaise. L'unité lexicale est alors introduite avec la réalité qu'il désigne. Ce qu'on appelle traditionnellement l'emprunt de nécessité.

Ces emprunts contribuent à l'élaboration d'un inventaire illimité des unités lexicales d'une langue. Beaucoup de ces emprunts que nous avons appelés néo-référentiels proviennent du domaine de la politique, tels que :

1.1.1. Du français, langue officielle

L'« *affiche électorale* » garde sa sémantique du français d'autant plus que la réalité est quasi absente dans les langues congolaises. La « *campagne électorale* » est employée comme telle par les locuteurs sans en détourner son sens. Le « *candidat* » est employé par tous les locuteurs. Le mot « *bavoix* » dérive de *la voix* du français. Lorsque le candidat veut exprimer le pluriel, il adjoint le préfixe de la marque du pluriel « *ba* » issu de langues congolaises.

Les emprunts sus-évoqués sont employés par les candidats pour désigner des réalités électorales de la langue française, qui du reste n'ont pas de désignations en langues congolaises. Parce que nous sommes en politique, il faut noter que ces emprunts fonctionnent dans un domaine qui n'était pas une nécessité à la tradition congolaise. Les historiens nous renseignent que le mode de désignation des dirigeants par nos ancêtres fut la désignation par un collège des sages, en fonction de la lignée ethnosociologique, de l'âge, etc. Donc, nos ancêtres ne battaient pas campagne pour être désignés chef du clan, notable, chef coutumier, etc.

Dans certains discours, les candidats ont employé « *infrastructure* ». Partant des réalités congolaises, il n'y a pas de réalité renvoyant à l'infrastructure, sinon des termes adaptés qui écarteraient la sémantique du mot emprunté de la langue prêteuse. Avec l'avènement des Objectifs de Développement Durable, les langues congolaises sont en face des réalités nouvelles qui nécessitent des nominations. Mais au cas où ces réalités n'auraient pas de désignation (nomination), le recours aux emprunts est une possibilité souhaitable dans la langue et pour la langue.

Dans le domaine de la technologie, la langue française accuse beaucoup de lacunes par rapport à l'anglais et c'est encore pire pour les langues congolaises. Ainsi, dans toutes nos langues congolaises, la réalité *machine* « *mashinyi* » dans son sens global demeure un emprunt éternel. Le concept ne fait que subir des

modifications morphologiques selon chaque langue, mais il désigne la réalité « *machine* » en français. Dans les langues congolaises, le mot « *lopitadi* » est la déformation du français « l'hôpital ». Quant à « *Bamaraichers* », c'est l'indication plurielle du mot « *maraicher* » pour indiquer qu'ils sont nombreux, le locuteur emprunte le mot auquel il adjoint le préfixe pluriel « *ba* ».

Pour illustrer ces emprunts au français, un test de leurs équivalents en langues congolaises s'avère pertinent. Pour désigner l'*hôpital* dans les langues congolaises, il faut faire précéder d'une autre unité lexicale « *maison* » pour parler de l'hôpital. En ciluba, nous aurons « *nzumbu wa londapu. La maison de soins* », en bushoong, « *mbul imbo. Maison de soins* ». Par contre, on dira en kikongo « *lupitalu* », en kiswahili « *hopitali* » et en otetela « *lapitadi* ».

1.1.2. Des langues congolaises, nationales et ethniques

Parmi les emprunts en usage par les candidats, nous retrouvons ceux qui sont purement congolais, c'est-à-dire les emprunts provenant d'autres langues congolaises. En effet, ceux-ci sont en usage même dans les conversations ordinaires des Congolais. Le cas le plus pertinent est celui de « *Mbulamatari* ou *bulamatari* » qui est parti du kikongo vers toutes les autres langues congolaises. Ce mot « *bulamatari* » est la désignation générique, dès l'époque de Léopold II, du pouvoir colonial au Congo. Pour flatter son orgueil personnel et cédant à l'autosatisfaction qui l'avait toujours caractérisé, Stanley prétendit que ce surnom lui fut donné par des indigènes congolais en admiration de son courage et de sa force. Pour l'opinion coloniale qui a vite adopté cette interprétation, *bulamatari* signifie « *casseur de pierres* » en référence aux dynamitages nécessités par l'ouverture du chemin de fer Kinshasa – Matadi.

Pourtant, P. Kita (2003 : 228) note à ce propos que « *les historiens contemporains pensent que Stanley a reçu ce surnom à cause de sa méchanceté et sa cruauté dans ses rapports avec les indigènes* ». Pour désigner l'Etat dans nos langues congolaises, nous parlons de « *mbulamataru* ».

Toujours dans cette optique d'emprunts en langues congolaises, nous avons dans la communication du candidat W. Bangonda, l'énoncé « *ibua buna evo kabuako* » qui est un emprunt du kiyaka.

Par ailleurs, le mot « *mopatase* » que nous avons déjà abordé (Ishamalangenge N. 2019, 2020c), est utilisé dans toute langue comme un emprunt avec une sémantique variée car *mopatase* signifie « *l'argent, la richesse* » en général sans

particularité sur ces biens. De ces deux affirmations, l'argent paraît être la vraie signification de *mopatase* venant de « *pata. argent* ».

1.1.3. *Des autres parlars*

Nous parlons ici des emprunts issus des langues non congolaises, particulièrement de l'anglais, du portugais et de l'igbo (parler nigérian) pour le cas précis. Le recours à l'anglais est dû au fait que le français, lui-même, langue officielle, emprunte (parfois) de l'anglais.

Les mots tels que : « *leader* » et « *t-shirt* » sont des emprunts dans le DEC, c'est-à-dire les langues congolaises empruntent du français et qui lui-même les a empruntés de l'anglais. Les mots gardent leur sémantique et morphologie des langues prêteuses aux langues cibles (langues congolaises).

Le terme « *kuluna* » rencontré dans certains discours est un mot portugais qui signifie *colonne, bande*. Il a été utilisé en Angola pendant la période de la guerre civile au cours de laquelle les forces gouvernementales se battaient contre les forces rebelles de l'Unita entre 1976 et 2002. Pendant cette période, le gouvernement central de Luanda ravitaillait ses provinces en vivres, nourriture, médicaments et autres nécessités, en alignant des colonnes de gros véhicules, de grand tonnage, composées de 10, 20 ou 30 camions qui étaient escortés par trois jeeps ou camions transporteurs de troupes qui se plaçaient à l'avant-plan, au milieu et derrière le convoi afin de sécuriser les marchandises ou même les voyageurs qui faisaient partie de la colonne, en cas d'une attaque de l'Unita en brousse.²

Le rôle de « *kuluna* » comme nous pouvons bien nous en rendre compte, était de sécuriser les biens et personnes pendant ces expéditions organisées par Luanda en faveur des populations des provinces. Mais aujourd'hui à Kinshasa, ceux qui pratiquent le « *kuluna* » détournent la sémantique originelle du mot. A ce niveau, l'emprunt est morphologique et non sémantique car son sens est détourné par la communauté qui l'utilise, bien qu'il conserve l'exécution en bande. Les jeunes qui le pratiquent aujourd'hui, utilisent des machettes, des couteaux pour s'attaquer aux paisibles citoyens dans le but de les déposséder, en causant blessure ou mort. Les sociologues disent que c'est à travers les contacts permanents qui se sont établis

² A ce propos, lire : J.P. Seke (2011), « Les origines du phénomène *Kuluna* et son évolution dans la société », in L'observateur – société. Disponible sur : <http://www.congoforum.be/fr/nieuwsdetail.asp?subitem=3&newsid=182985&Actualiteit=selected>, consulté le 17 mai 2019. Shomba Kinyamba (2015), « Gangstérisme juvénile à Kinshasa : soubassement et illusions – désillusions liées aux stratégies de lutte », in *Mouvements et Enjeux Sociaux*, n° spécial-septembre, pp. 35-40.

entre la RD Congo et l'Angola ces dernières années qu'a pu se développer ce phénomène d'emprunt au portugais. En sachant que les deux pays partagent les frontières terrestres et les populations de ces frontières se fréquentent nuit et jour sans inquiétude.

Par ailleurs, au Congo – Kinshasa, les analystes distinguent trois sortes de « *kuluna* » : premièrement, les *kuluna* dits « *enfants de la rue, les bandes de jeunes gangsters* » ; deuxièmement, les *kuluna* en cravate désignant « *les escrocs et les arnaqueurs* » qui sont bien vêtus et donnent l'air d'être des gens respectueux, puis troisièmement, les *kuluna* politiques, dit tout politicien, tout détenteur d'une gestion publique ou tout détenteur d'un pouvoir public allant à l'encontre de la loi. Dans le DEC, *kuluna* désigne les bandes de jeunes gangsters qui sèment la désolation au sein de la population.

Quant au terme « *sukali* », il désigne du « sucre ». Le mot « *sucre* » à une étymologie indienne. C'est en effet le terme sanskrit « *sarkara* » (grain) qui a donné naissance à toutes les versions du mot sucre dans le monde : *Sukkar* en arabe, *Saccharum* en latin, *Zuccher* en italien, *Seker* en turc, *Zucker* en allemand, *Sugar* en anglais, *Acúcar* en portugais, *Sucre* en français, etc.³ et dans nos langues congolaises, nous avons « *sukali* » qui possède la même racine que l'arabe et l'allemand.

Enfin, le terme « *igwe* » est issu de l'igbo, un parler nigérian. Pour les peuples nigériens et dans leur culture, il serait considéré comme malséant d'interpeler ou de saluer un adulte en public par son prénom s'il possède un titre. Ou encore, un adulte, une autorité, peut encore être salué de titres correspondant à son rang ou à sa place au sein de la communauté. Depuis deux décennies, les séries nigérianes ont été très appréciées par la communauté congolaise en général, les femmes en particulier. Les grands acteurs qui incarnent les rôles de rois, riches ou autres personnalités sont appelés « *igwe* », et c'est ce qui a boosté cet emprunt dans nos langues congolaises. Considérant les fonctions de président de la République, sénateurs, députés comme des hautes fonctions, les électeurs ont commencé à nommer leurs candidats « *igwe* », et l'emprunt est ainsi employé dans les langues congolaises.

1.2. Les emprunts de grand prestige

³ « Origine du mot : sucre » <https://glyco646.jimdo.com/definitions/les-origines-du-sucre/>, 27/04/2019.

Les langues empruntent également avec une fréquence particulière aux langues qui jouissent d'un grand prestige, dont la culture est rayonnante ou l'économie florissante. Dans le DEC, les langues congolaises sont prestigieuses entre elles pour les locuteurs, puis entre les langues étrangères et les langues congolaises. « *bapeuples, ba-école, magroupement, lomandat, etc.* » sont des types d'emprunts qui renferment un prestige de la part des locuteurs. J. M. Chadelat (1996 : 22) souligne qu'une « *conséquence évidente du caractère normé de toute langue est l'évaluation d'une façon de parler qu'opèrent souvent les locuteurs en la référant à la variété de langue prestigieuse* ». Tant que les termes existent dans les langues congolaises, ce mixing français – langues congolaises par préfixation devient un recours pour raison de prestige.

Dans les DEC, les limites de la conception instrumentale de la langue sont d'une part soulignées par les attitudes et les sentiments des locuteurs face aux diverses langues ainsi qu'aux variétés de leur propre idiome. Le sentiment le mieux enraciné au sein d'une communauté de locuteurs concerne sans doute la variété prestigieuse de langue, le « *beau parler* ». À cette norme esthétique idéale s'en ajoute une autre qui conjugue ses effets sous la forme du bon usage ou du « *bien parler* ». Or cette double norme relève d'une approche sociolinguistique dans la mesure où elle détermine à la fois la façon dont les locuteurs considèrent leur variété de langue et réagissent à celle des autres. C'est le cas de la lexie « *élection* » qui a ses équivalents en langues congolaises, nous avons « *maponami* » en lingala, « *masungula* » en ciluba, « *uchaguzi* » en kiswahili, etc. Mais, peu de candidats l'emploient dans leurs langues.

Par emprunt de prestige, nous pensons aussi à toutes ces unités lexicales qui existent déjà dans la langue du locuteur et que ce dernier emploie pour des raisons de luxe. Dans leurs conversations ordinaires, les Congolais préfèrent s'exprimer en insérant des mots empruntés à d'autres langues, notamment du français. Un candidat insère « *koto kama na kama* » dans son discours, bien évidemment, le SN est en lingala. Mais ce SN poserait d'énormes difficultés à ses interlocuteurs pour qui la plupart des nombres ou des chiffres sont mieux maîtrisés en français qu'en langues congolaises. Pour le locuteur, c'est un luxe de montrer qu'il maîtrise le lingala. Etant jeune, il acquiert un certain prestige auprès des locuteurs de la langue ; il montre ainsi qu'il connaît la numérotation en lingala, qu'il connaît le lingala et qu'il est fier de le parler correctement, sans influence d'une langue étrangère.

Par ailleurs, « *Raïs* » provient du kiswahili. Pourtant, dans les autres langues, il existe le mode de désignation d'un chef. Force est de constater que le mot est emprunté dans les autres langues congolaises tout en gardant sa sémantique. Parfois, il est employé en alternance aux côtés de langues congolaises comme

dans l'énoncé « Lelo, Président Joseph Kabila, le Raïs, l'homme du peuple, mfumu na bawu, bakala ya ngolo (...). *Aujourd'hui, le président Joseph Kabila, le raïs, l'homme du peuple, le (leur) chef, l'homme fort (...)* ». Le candidat locuteur du kikongo emploie *raïs* avec ses équivalents français (président) et kikongo (mfumu na bawu).

Pour les candidats du PALU⁴, l'énoncé « *Bawu ve, yandi kaka, bawu ve, yandi kaka* » du kikongo est employé par tout autre candidat non locuteur de celui-ci dans sa langue de communication électoral. Qu'il soit locuteur du lingala, ciluba ou kiswahili, l'usage de ce slogan symbolise leur identité politique.

1.3. Les emprunts palliatifs

Nous appelons les « *emprunts palliatifs* » toute unité lexicale qui manque dans le vocabulaire du locuteur. C'est-à-dire lorsqu'un candidat possède des connaissances linguistiques limitées de la langue de discours ou encore lorsque ce dernier ne dispose pas d'un vaste champ d'unités lexicales de la langue. Ce manque le pousse à pallier ces lacunes conversationnelles (linguistiques) pour continuer avec sa communication. En réalité, les mots existent dans la langue, mais c'est le locuteur qui n'en dispose pas dans son vocabulaire. Par conséquent, il emploie les mots d'une autre langue qui lui est familière pour enfin enchaîner avec son discours.

Lorsque nous prenons les énoncés tels que : « (...) *kasi toza na population na sima na biso po to-entreprendre badémarche ya changement na kati ya ekolo* » dont la communication se fait en lingala, l'ensemble des mots constituant son énoncé ont des réalités et désignations en cette langue. Le recours au français démontre les limites linguistiques du locuteur, ainsi pour continuer avec son discours, il emprunte en français.

Dans l'énoncé, « *je vous demande bwa nurenouveler kabidi [...]* », le candidat locuteur du ciluba perd l'expression verbale de *renouvellement*. Alors, il emploie le morphème ciluba « *kabidi* » qui signifie « *encore* » pour compenser ses lacunes en ciluba.

Du kikongo, nous avons porté notre dévolu sur l'énoncé : « *Mume sala ba-entretien na bamfumu banso ya Idiofa. [J'ai eu des entretiens avec tous les chefs du (territoire) d'Idiofa]* ». Le locuteur n'a inséré que le mot français « *entretien* »

⁴ Parti Lumumbiste Unifié, parti politique.

qu'il ne connaît plus en kikongo et il s'arrange pour le dire ainsi afin de poursuivre sa communication.

Cette catégorie d'emprunt est quasiment effectuée par bon nombre des candidats. Comme annoncé précédemment, beaucoup de Congolais ont une maîtrise ou connaissance partielles de nos langues, ce qui justifie les différentes alternances dans les communications intersubjectives.

2. Les emprunts du DEC : enrichissement ou menace linguistique ?

L'histoire des langues montre clairement que les emprunts constituent un phénomène normal, universel, qui participe largement à la dynamique des langues et à l'élargissement de leur vocabulaire. De ce point de vue, ils représentent un enrichissement des langues et une manifestation des contacts qu'elles entretiennent entre elles. Lorsqu'une langue est déficitaire d'une réalité linguistique, l'idéal serait de recourir à une autre langue qui en dispose déjà. Ceci permet aux locuteurs de maintenir une communication harmonieuse. Dans chaque aire linguistique du pays, les langues nationales empruntent aux ethniques et vice versa. Ce qui permet un élargissement des unités linguistiques à inventaire illimité. Dans les domaines de la technologie et de la politique, les langues congolaises empruntent plus aux langues étrangères qu'aux langues congolaises qui accusent d'énormes lacunes.

Par ailleurs, les emprunts sont souvent perçus aussi comme une menace, en particulier lorsqu'une langue emprunte massivement à une autre qui se trouve en position de domination économique ou démographique et surtout politique comme le cas de notre pays, la RD Congo. C'est le cas des locuteurs cilubaphones, kikongophones et swahiliphones face au lingala. Plus le lingala prend position de super-véhiculaire ou super national, les locuteurs de trois autres langues nationales fournissent leurs efforts d'apprendre ou de connaître le lingala. Mais cela ne constitue aucune menace pour les autres langues congolaises, par le fait que toutes les langues nationales disposent d'outils de référence (dictionnaires, livres de grammaire, multiples recherches fouillées des linguistes, etc.), et certaines langues locales en disposent aussi.

3. La source des codes switching et mixing dans le discours

En sociolinguistique, les attitudes langagières des locuteurs changent selon les caractéristiques des variétés, de leurs fonctions et des sujets. Des fois, en se trompant de locuteurs, certaines personnes s'adressent à d'autres dans la langue que ces dernières ne maîtrisent pas. Souvent, on a tendance à confondre les interlocuteurs. Par la réaction de son interlocuteur, on se rend compte que la personne qui est en face de nous ne comprend pas cette langue et directement on

change de code. C'est ici que la sociolinguistique a pour tâche de découvrir quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques et s'efforce de les délimiter et de définir ce comportement vis-à-vis de la langue.

Cependant dans l'acception scientifique, le terme « *bilinguisme* » est polysémique. Être bilingue ou s'autodéfinir bilingue (ou non) dépend de la conception que l'on s'en fait. J. Robin (2018 :125) souligne que le bilinguisme parfait a scientifiquement été déconstruit. On oppose deux visions courantes sur le bilinguisme. D'un côté, une vision fractionnée qui considère que le bilingue est l'équivalent de deux personnes monolingues, de l'autre une approche plus holistique où le bilingue est perçu comme un locuteur-auditeur compétent doté d'un profil linguistique unique. C'est ainsi que Herdina et Jessner (2002 :48) notent « *qu'il est rare de maîtriser également deux langues dans tous les contextes de communication possibles* ».

D'ailleurs, F. Grosjean (2003 : 20) revient sur la problématique de la maîtrise parfaite des langues. Pour l'auteur, « *certaines chercheurs définissent le bilingue comme étant celui qui possède une maîtrise parfaite de deux (ou plusieurs) langues, la plupart d'entre eux sont d'avis que cette définition n'est pas réaliste* ». En fait, la plupart des individus bilingues disposent en fonction d'un contexte donné, d'une langue plus forte que l'autre. Un candidat bilingue dispose ainsi d'une expérience variée et donc inégale de chacune des deux langues. Dans notre contexte de DEC, un bilingue est aussi un candidat pour lequel deux langues sont présentes au quotidien dans divers contextes de communication électorale.⁵ Nous retenons l'aspect selon lequel un bilingue est ce candidat qui prononce un discours en deux ou plusieurs langues sans prétention d'avoir la garantie en leur maîtrise parfaite.

Dans les DEC, nous remarquons plusieurs types de bilinguisme, qui sont à la base des alternances codiques que nous traitons dans le point suivant. Un locuteur bilingue est toujours exposé au phénomène d'alternance codique. Dans sa communication spontanée, le candidat arrive à utiliser deux ou plusieurs langues dans son discours. Il passe d'une langue à une autre langue, parfois sans s'en rendre compte. Considérant le bilinguisme comme l'état d'un individu qui se

⁵ De manière générale, ces candidats bilingues sont pour la plupart en fait des multilingues. Ils ont pour chacun une langue officielle, une ou deux langues nationales, qui sont obligatoires. Quant aux langues ethniques, la question reste partagée. Il y a certains candidats qui connaissent hormis sa langue ethnique une autre langue locale, d'autres par contre, n'ont pas de connaissance sur toutes ces langues locales.

réfère à la présence de deux langues, nous disons que ce phénomène touche des individus qui se servent de deux langues et d'une communauté où deux ou plusieurs langues sont en usage.

3.1. Types de bilinguisme

Nous distinguons plusieurs types de bilinguisme selon l'acquisition et l'apprentissage des langues. En RD Congo, l'acquisition et l'apprentissage sont soit scolaire (écoles, universités, centres d'apprentissage des langues), soit extrascolaire (dans des milieux sociaux = naturels par contact direct avec les locuteurs de ces langues). Sur cette liste, il faut ajouter le niveau de ces langues. Tous les locuteurs n'ont pas toujours le même niveau des langues. Les candidats face à toutes ces langues congolaises sont soit locuteurs actifs, soit locuteurs passifs.

Pour F. Grosjean (2016), de nombreux facteurs favorisent le bilinguisme tels que :

« le contact de langues à l'intérieur d'un pays ou d'une région, la nécessité d'utiliser une langue de communication (*lingua franca*) en plus d'une langue première, la présence d'une langue parlée différente de la langue écrite au sein d'une même population, la migration politique, économique ou religieuse, le commerce international, les cursus scolaires suivis par les enfants, les mariages mixtes et la décision d'élever les enfants avec deux langues ».⁶

Cependant, en RD Congo, les facteurs sus-évoqués par Grosjean ne sont pas négligeables d'autant plus que les langues congolaises sont d'abord en contact entre elles (les échanges interrégionaux des personnes et des biens), puis ce contact avec des populations étrangères.

Ce constat nous amène à comprendre des nouvelles définitions du bilinguisme, telles que la capacité de produire des énoncés significatifs dans deux (ou plusieurs) langues, la maîtrise d'au moins une compétence linguistique (lire, écrire, parler, écouter) dans une autre langue, l'usage alterné des énoncés de plusieurs langues, etc. dans le DEC.

Nous entendons par bilingues les personnes qui se servent de deux ou de plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours. Cette définition tient compte

⁶ F. Grosjean (2016), « Bilinguisme individuel », in *Encyclopaedia Universalis*. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/bilinguisme-individuel/> , consulté le 14/01/2020.

non seulement des bilingues, mais aussi des plurilingues, et elle inclut les dialectes, une réalité complexe en République démocratique du Congo.

Par ailleurs, les auteurs ci-après ont proposé un modèle type d'études du bilinguisme. Il s'agit de : W.F. Mackey (1976, 1997), Y. Lebrun (1982), D. Elmiger (2000), F. Grosjean (1982, 2016).⁷ Ces bilinguismes qui en découlent de leurs études nous permettent de situer les candidats - locuteurs bilingues ou plurilingues congolais lors de la campagne électorale, nonobstant leurs maîtrises (partielle ou parfaite). Par ailleurs, il faut préciser que leurs études ne concernaient pas les langues africaines. Par contre, nous, nous sommes en face des langues africaines et du français, et particulièrement les langues parlées en République Démocratique du Congo.

Sur la liste proposée par les auteurs précités, nous ajoutons dans le contexte de DEC, les trois bilinguismes (très) remarquables dans la communication des candidats dont certains apprennent quelques heures avant leurs allocutions aux électeurs quelques mots de leurs langues locales ou ethniques. Ce qui devient une opportunité d'apprentissage. Par contre, d'autres recourent à la deuxième ou troisième langue (L₂ ou L₃) pour pallier leurs lacunes linguistiques. Ainsi, nous avons dans le DEC :

- a) Le bilinguisme d'opportunité : lorsqu'un locuteur entre en contact direct avec une langue. Ici, nous pensons aux candidats qui apprennent comment dire « *bonjour* », « *bonsoir* », « *au revoir* » dans leurs langues ethniques ou locales. Le candidat se limite à cette formule de salutation qu'il ne saura plus employer ou formuler d'autres mots ou d'autres énoncés de cette même langue.
- b) Le bilinguisme palliatif : lorsqu'un locuteur recourt à la deuxième langue pour pallier ses lacunes linguistiques de sa L₁. Ce même bilinguisme nous pouvons aussi l'appeler « stratégique » d'autant plus que nous le

⁷ Voir W.F. Mackey (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck., W.F. Mackey (1997), « Bilinguisme » in M. Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga.

Y. Lebrun (1982), « L'aphasie chez les polyglottes », *Linguistique*, vol. 18, pp. 129-144.

F. Grosjean (1982), *Life with two languages. An introduction to bilingualism*, Cambridge-London, Harvard University Press et F. Grosjean (2016), « Bilinguisme individuel », in *Encyclopaedia*

Universalis. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/bilinguisme-individuel/>

D. Elmiger (2000), *Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme*, in *Tranel*, n°32, pp.55-76.

considérons dans notre cas comme une stratégie langagière de la part des candidats.

- c) Le bilinguisme substitutif : lorsqu'un candidat remplace des mots d'une langue x par ceux de la langue y. Parfois, le locuteur possède une maîtrise parfaite de la langue x, mais il procède par la substitution des lexèmes de la langue y.

Dans le DEC, les candidats sont bilingues ou plurilingues. Ils pratiquent certains de ces bilinguismes d'une ou d'une autre façon. Cependant, tous recourent aux trois derniers que nous avons proposé : le palliatif, le substitutif et d'opportunité.

3.2. Les types d'alternance codique

Les études faites sur les alternances ne se limitent que sur les trois formes : *interphrastique, intraphrastique et extraphrastique*.⁸ Cependant dans le DEC, nous avons remarqué deux autres types d'alternance codique que nous ajoutons aux trois déjà exploités. Cette brèche permettra de revoir les classements des alternances codiques, surtout lorsqu'il faut effectuer des études sur les langues africaines qui partagent le français comme L_E (FLE) ou L₂ aux côtés d'un plurilinguisme endogène. Traditionnellement, l'alternance codique résulte sur la phrase, alors elle est interphrastique, intraphrastique ou extraphrastique comme nous les analyserons dans la suite. Cependant, en analysant le DEC, nous envisageons trois à cinq catégories d'alternance codique. Si les trois premières ont déjà fait objet d'études, les deux dernières naissent des contacts du français avec les langues congolaises.

Il convient de souligner de prime abord que les recherches portant sur l'alternance codique pour B. Zongo (2004 : 14) ont fourni « *une terminologie abondante du fait de la complexité de chaque situation observée et/ou étudiée sous des angles divers* ». Dans la configuration des conversations des candidats (locuteurs) pendant la campagne, l'examen de l'alternance codique constitue un observable essentiel pour mettre en évidence les caractéristiques du parler bilingue et plurilingue comme conséquence du contact de deux ou plusieurs langues. La mobilisation stratégique des ressources langagières bi - plurilingues au niveau de la conversation montre en effet la complexité de la tâche aussi bien au niveau de la connaissance des langues que de la capacité de communiquer en se servant de celles-ci.

Comme tous les phénomènes qui découlent des contacts des langues, l'alternance codique requiert une attention particulière dans la recherche sociolinguistique du

⁸ Voir Hamers et Blanc (1983), Gumperz (1989), Lüdi et Py (2003).

fait des caractéristiques des pratiques langagières de chaque communauté linguistique et des langues qu'elle emploie. En effet, l'étude de cas permet d'une manière ou d'une autre de dégager des types d'alternance codique.

3.2.1. Alternance intralexicale

Les morphèmes de la classe des intralexicales sont formés soit par dérivation (*préfixe, suffixe ou infixé*), soit par composition. Les locuteurs empruntent dans toutes les langues pendant leurs conversations intersubjectives. Alors, nous disons que l'alternance ne se limite pas aux unités phrastiques, elle va jusqu'aux unités lexicales simples. Ci-dessous nous montrons cette catégorie d'alternance codique dans le DEC :

De toutes les catégories grammaticales, c'est le verbe qui subit plus de modifications en intra. L'infinifitif présent « souffrir » devient « *musouffra, basouffraki* » dans son intégration par des locuteurs lingalaphones. Nous trouvons les préfixes lingala *mu- souffra* pour désigner un souffrant. Le *mu-* a le sens d'un déterminant. Par contre, *ba-* qui s'adjoint au verbe a la nature du pronom personnel « ils ». Dans le deuxième cas, nous avons le suffixe *-aki* toujours du lingala. Le cas est similaire pour les expressions : *Badirigeaki* (*ils ont dirigé*) de l'infinifitif présent « diriger ». Les préfixes *ko-* et *to-* ont une autre sémantique. Le *ko-* exprime le verbe soutenir à l'infinifitif passé. Le *to-* est un pronom personnel à la première personne du pluriel. Tels que : « *Kosoutenaka, Tovotaki* », *bacontractaki* du français intégré au lingala. Ce lingala devient « *francisé* ».

Il en est de même du kikongo où nous avons recensé les cas de : *kuvotaka, bovota vota*. Le préfixe *ku-* du kikongo renvoie au passé dans ces énoncés. Il a la nature d'un pronom personnel. Tandis que le *bo-*, est un personnel du lingala.

Certains préfixes du lingala s'adjoignent aux autres du français pour former ce que nous avons appelé la bipréfixation à la congolaise à l'aide du pronominal. Tels que dans les exemples : *kosesouvenir* qui marque l'infinifitif présent du verbe « se souvenir » ; *asorganiser* est le verbe pronominal « s'organiser ».

« *eko-écrire, okovivre* » toujours à l'infinifitif présent de « écrire et vivre » et malgré leurs graphies, ces deux verbes renvoient à un futur proche. Cet usage des lexies intralexicalisées est récurrent dans les conversations ordinaires des Congolais.

Lorsqu'un sujet maîtrise plusieurs langues, la conséquence serait de trouver dans ses conversations intersubjectives des traces de ces idiomes. Le multilinguisme

congolais touche presque toute la population. Des fois, les sujets communiquent en alternance linguistique sans s'en rendre compte. Les unités lexicales françaises se dissimulent dans les langues congolaises, c'est-à-dire des langues nationales aux langues locales. Pour Amossy (2010 : 14), qu'elle soit programmée ou spontanée, la présentation de soi et sa communication apparaissent alors comme constitutives des interactions qui sont au fondement de la vie sociale.

3.2.2. Alternance translinguale ou alternance transcodique

Nous remarquons dans le cadre de toutes ces alternances susmentionnées, qu'il y a une autre catégorie qui passe d'une langue à une autre en incluant une langue de transit dans une même phrase. Amossy (2010 : 23) note : « *L'art de persuader pourrait se limiter à une technique qui autorise les plus habiles à manipuler leur auditoire* ». Les candidats qui manipulent plusieurs codes ont l'avantage de persuader leurs électeurs.

Dans les phrases suivantes, nous avons trois langues, à savoir : le français, le lingala et le kikongo. « Mbote na beno, munu mpangi na beno Chantale kukwikila muke lombamba lusadisumu na beno, beno pesa munu bavoix sambu mu vanda représentante na beno na députation, c'est-à-dire quoi Ezali lisolo ya bino na ngai po nazala molobeli na bino kuna na parlement », la candidate emploie le kikongo à Kinshasa pour des raisons d'authentification au sein de cette base car le kikongo est la langue de la majorité des membres du PALU. D'ailleurs, on ne cesse de dire que c'est le parti des ressortissants de l'ancienne province du Bandundu, actuelles provinces du Maï-ndombe, Kwilu et Kwango. Elle emploie non seulement le kikongo, mais aussi le français et le lingala.

Il y a des candidats qui emploient même quatre langues dans une même phrase, parfois pour dire la même réalité : « Ba tatu wa mamu betwabueeeh, bampangi ya luzolo ebweee, jambo yenu, bana mayi mbote na biso ». Nous avons le ciluba, le lingala, le kiswahili et le kikongo. Ce candidat de Kinshasa emploie toutes ces langues nationales au début de son discours pour éveiller ses électeurs et séduire les locuteurs de ces langues. Il faut ajouter que son public est hétérogène, il veut donc se rendre sympathique auprès de son public.

Par ailleurs, le constat est presque identique au début de chaque discours où chaque candidat salue ses électeurs en deux ou trois langues. Cette stratégie langagière rencontre les électeurs de tous ces parlers. Le candidat témoigne son attachement envers ces populations locutrices de ces langues auxquelles il recourt pour introduire son discours de campagne. « mbote na bino, ebwe, jambo, betwabu ... ». Nous avons toutes les quatre langues nationales.

F. Dosquet et al. (2017 : 144) notent que « *la famille demeure un vecteur de socialisation politique fort, bien que non isolé et donc parfois indirect, (...)* ».

Pour ces auteurs, le candidat a pour famille sa base ou ses électeurs. De préférence, c'est de la langue de cette base que ce dernier doit se servir pour bien transmettre son message. Ainsi, les interlocuteurs auront le même code.

« Mbote na beno, munu mpangi na beno Chantale Kukwikila muke lombalusadisuna beno, beno pesa munu bavoix sambu mu vanda représentante na beno na députation, c'est-à-dire quoi Ezali lisolo ya bino na ngai po nazala molobeli na bino kuna na parlement ». CD2011-2. Kinshasa, comme les autres centres urbains du pays, est le lieu d'interculturalité. Les congolais de toutes les provinces y vivent. Cette candidate emploie trois langues : kikongo, lingala et français.

Si les autres candidats se sont limités aux langues de la pyramide linguistique congolaise, ce candidat est passé du français en anglais en passant par le lingala. Nous avons l'extrait : « Président moko ya Etats-Unis, alobaka : « Yes, we can ». L'anglais intervient dans un contexte inédit. Le locuteur cite un homme d'Etat.

Parcourant notre analyse, tous les DEC sont dans un contexte du plurilinguisme aménagé. Les langues de toute la pyramide linguistique sont en usage par les candidats pendant la campagne. Les phrases sont en français–langues nationales, en français-langues locales ou encore en français–langues nationales–langues locales. Bref, toutes les langues du pays sont en usage pendant cette période.

Le rôle joué par le contact de langues dans le changement linguistique produit toutes ces alternances codiques que nous venons d'analyser dans la mesure où les processus considérés comme pertinents dans ces situations atteignent les emprunts, les interférences, etc. Nous les considérons comme des stratégies langagières des candidats.

4. Du français aux langues congolaises : la polypluralité sans faute

Dans la grammaire française traditionnelle, les mots fonctionnent sous deux genres qui sont le masculin et le féminin, et aussi sous deux nombres, le singulier et le pluriel. Ce qui signifie qu'une unité lexicale, lorsqu'elle est employée seule sous la forme unitaire, est au singulier ; dès lors qu'elle est précédée d'un déterminant pluriel, cette lexie prend la forme du pluriel. Ce principe est unanimement admis, à l'écrit, notamment. Mais le cas que nous traitons ici est celui des discours oraux dans un contexte plurilingue où les unités lexicales sont employées dans deux ou trois langues dans une même phrase ou un même énoncé.

Dans les langues congolaises, cette règle ne fait plus l'unanimité. Devant des telles manifestations grammaticales, nous disons qu'il s'agit de stratégies

langagières de la part des candidats aux élections législatives. Certains locuteurs font recours aux notions grammaticales du français, d'autres par contre emploient ces unités sans tenir compte de la grammaire française. Ils ne mettent plus les mots au pluriel comme nous le montrons dans les paragraphes qui suivent.

Dans la grammaire traditionnelle, les trois catégories de liaison sont *obligatoires* (un enfant), *optionnelles* (qui sont facultatives, ex. je vais essayer, toujours utile, etc.) et *interdites* (des héros, des haricots, un soldat anglais, etc.). Cependant, dans le DEC, les mots sont alternés français – langues congolaises et le pluriel oral des SN sont soit accordés, soit laissés sans accord par les candidats. Nous remarquons que le français oral du DEC est décrit comme un système indépendant de celui du français écrit, ainsi qu'interlinguistiquement cohérent. Phonétiquement, c'est le locuteur qui décide de faire ressentir le pluriel du SN ou pas.

Dans le premier cas, le pluriel est dans l'imaginaire du locuteur. Il ne se fait pas sentir dans le discours oral. Les SN tels que « *ba-élections, ba-associations, baquartiers, baprobèmes, ba-affiches, etc.* » fonctionnent dans l'imaginaire pluriel dès lors qu'ils sont précédés du morphème de marque du pluriel « *ba-* » du lingala, kikongo, ainsi que d'autres langues congolaises. Le locuteur n'a plus besoin de faire sentir le morphème « *s* » pour attester le pluriel français. Cependant, *bahôpital, mahôpital* employés en lingala, kikongo avec « *ba* » et en ciluba avec « *ma-* » sont des SN mis au pluriel par la préfixation des deux morphèmes « *ba-* et *ma-* ». Dans « *baprocessus électoral, bacourant, bacouches social*, les SA (électoral, social) subissent le pluriel déjà annoncés dans les SN (processus, couches). Donc, le locuteur n'accorde plus en –aux.

Le candidat n'est plus obligé de suivre la norme grammaticale française en accordant et maintenant la liaison pour faire sentir le pluriel. Cette marque du pluriel est dans l'imagination des interlocuteurs. En ciluba, le pluriel peut prendre le préfixe « *ba-* ou *ma-* » ce qui dépend de la catégorie de mots. Nous avons par exemple « *bacandidat pigeon voyageur* » et *macahiers, makilomètres*.

Dans le second cas, le pluriel est ressenti dans le discours oral du candidat et de ses interlocuteurs. « *Ba-électricité, ba-insécurité, ba-usines* » renvoient au pluriel. Par ailleurs, dans « *bahôpitaux* », le locuteur applique la norme grammaticale des mots terminés par –al qui changent en –aux au pluriel en général.

Ainsi, ces stratégies langagières des candidats ne peuvent pas être considérées comme des fautes grammaticales par les grammairiens. Du contact des langues naissent plusieurs grammaires variationnistes, telles qu'entre le français et les langues congolaises. Le locuteur est indépendant quant au choix du pluriel des mots dans son discours. Si le pluriel français s'effectue par l'adjonction du « *-s* » à la fin du SN en général, exceptées les autres règles de pluriel des noms en

français, en langues congolaises, le pluriel se fait par préfixation de « *ba-, ma-, mu-, mi-, bi-, etc.* ». Raison pour laquelle, le candidat se sent libre et indépendant dans son discours lorsqu'il s'agit de mettre les SN au pluriel.

Conclusion

Il faut signaler tout d'abord qu'on envisage le code switching non plus négativement mais comme un fait positif et plein d'intérêts pour tout ce qu'il révèle les aptitudes des individus qui sont capables de passer rapidement d'une langue à l'autre. Et on assiste aujourd'hui à un grand nombre de DEC où les candidats pendant la campagne recourent à cette pratique.

A la différence de l'emprunt lexical, l'alternance codique apparaît comme un phénomène englobant tous les autres phénomènes qui découlent du plurilinguisme. L'inscrire dans les sillages de l'étude sociolinguistique conduit, d'une manière ou d'une autre, à se rendre compte des éléments qu'il faut soumettre à la réflexion et à mettre en relief par rapport aux autres marques transcodiques.

Bibliographie

- AMOSSY, R. (2010), *La représentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.
- BIJELJAC Ranka, BRETON Roland (1997), *Du langage aux langues*, Paris, Gallimard.
- CHADELAT, J.M. (1996), « Pour une sociolinguistique de l'emprunt lexical : l'exemple des emprunts français en anglais, In *Les Cahiers de l'APLIUT*, volume 15, n° 4, pp. 16-27.
- DOSQUET, F. et al. (2017), *Marketing et communication politique*, 2^{ème} édition, Paris, Editions EMS.
- [ELMIGER, D. \(2000\), « Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme », in *Tranel*, n°32, pp.55-76.](#)
- GROSJEAN, F. (2016), « Bilinguisme individuel », in *Encyclopaedia Universalis*. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/bilinguisme-individuel>, consulté le 14/01/2020.
- GROSJEAN, F. (2003), « Le bilinguisme et le biculturalisme. Essai de définition », in GOROUBEN, Annette et VIROLE Benoît, *Le bilinguisme, aujourd'hui et demain*, Actes de la journée d'étude du 23 novembre 2003, Paris, pp. 14-25.

- GROSJEAN, F. (1982), *Life with two languages*, Cambridge, Mass, Harvard University Press.
- HERDINA, P. et JESSNER, U. (2002), *A Dynamic Model of Multilingualism – Perspectives of Change in Psycholinguistics*. Clevedon, Multilingual Matters.
- ISHAMALANGENGE NYIMILONGO, A. (2020c), « Le marketing politique dans le contexte sociolinguistique congolais lors des élections législatives de la 3ème République », *Revue SOCLES*, volume 9, numéro 1, pp. 151-181. Disponible en ligne. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/139451>
- ISHAMALANGENGE NYIMILONGO, A. (2019), « Regard sur l’histoire linguistique de la RD Congo », in *Revue Interdisciplinaire d’Etudes Francophones*, n° spécial, n°1-Septembre, PUK, 2019, pp. 91-103. Disponible sur www.rifra-unikin.net
- KITA KYANKENGE MASANDI, P. (2003), « Chansons scolaires dans l’éducation coloniale au Congo Belge : étude thématique », dans DEPAEPE, M., BRIFFAERTS, J., KITA KYANKENGE MASANDI, P., VINCK, H., *Manuels et chansons scolaires au Congo-Belge*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain.
- LEBRUN, Y. (1982), « L’aphasie chez les polyglottes », *Linguistique*, vol. 18, pp. 129-144.
- LOUBIER, C. (2011), *De l’usage de l’emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- ROBIN, J. (2018), « Le bilinguisme comme moyen ou objectif de l’enseignement bilingue ? De la (non) conception d’un bilinguisme préexistant », in *Revue Contextes et Didactiques*, n°11, pp. 123- 134.
- SHOMBA KINYAMBA (2015), « Gangstérisme juvénile à Kinshasa : soubassement et illusions – désillusions liées aux stratégies de lutte », in *Mouvements et Enjeux Sociaux*, n° spécial-septembre, pp. 35-40.**
- ZONGO, B. (2004), *Le parler ordinaire multilingue à Paris. Ville et alternance codique*, Paris, l’Harmattan.
<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>, consulté le 15/05/2019.
<https://glyco646.jimdo.com/definitions/les-origines-du-sucre/>, consulté le 19/02/2021.